



Municipalité de Juriens

Préavis 2016-2021-28
22 mai 2019

**PREAVIS CONCERNANT LA VENTE D' ACTIONS ROMANDE ENERGIE POUR L'EQUIVALENT
DE FR. 120'000.- AU COURS DU 14 JUIN 2019**

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commune de Juriens est actionnaire de la Société Romande Energie. A l'époque, les collectivités avaient l'obligation d'acquérir des actions si cette société (CVE) distribuait de l'électricité sur leur territoire.

La Commune est actuellement propriétaire de 440 actions nominatives de frs. 100.-(valeur au bilan frs. 4.- compte 9.153.0).

Au cours de ce jour 22 mai 2019 à 17 h 01 l'action est à frs.1'210.-.

Le 13 mars 2000 la Commune était propriétaire de 1'440 actions. Elle en a donc vendu 1000 pour financer divers investissements. La première fois, en 2000, par 340 actions pour un montant estimé à frs. 78'200.-.

Ces actions sont considérées comme un patrimoine financier et la Municipalité propose d'en utiliser une partie pour valoriser son patrimoine immobilier. Elle souhaite donc vendre 100 actions, au cours estimé à frs. 1'210.- le 22 mai 2019, afin de financer les travaux nécessaires à la mise en place de La Petite Epicerie et du coin café attenant (voir préavis 2016-2021-27), préavis également présenté à votre Conseil lors de la séance du 13 juin 2019.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil général de prendre les décisions suivantes :

le Conseil général de Juriens

- vu le préavis municipal no 2016-2021-28
- ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de ce préavis,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour;

décide :

1. d'autoriser la Municipalité à vendre 100 actions Romande Energie au cours estimé de frs. 1'210.- pour couvrir le montant de frs. 120'000.- nécessaire au financement du préavis 2016-2021-27

La Municipalité se tient à disposition du Conseil Général et de la Commission qui sera désignée pour tous renseignements complémentaires qui pourraient leur être utiles.

Adopté en séance de Municipalité le 20 mai 2019.

Le syndic
Rosemay Christen

Le secrétaire
Nicole Steiner

Le sceau officiel de la Municipalité de Juriens, avec le texte "AU NOM DE LA MUNICIPALITE" au-dessus et "MUNICIPALITE DE JURIENS" autour du sceau. Le sceau contient également le blason de la commune et le slogan "LIBERTÉ ET PATRIE".